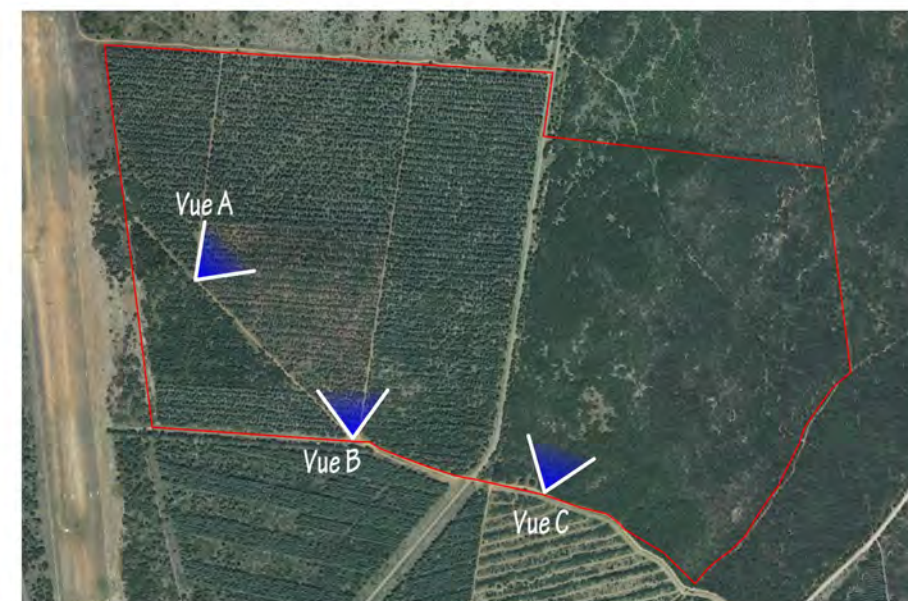


REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE - Vues de la zone d'étude



VUE A



Localisation des points de vue



REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE - Vues de la zone d'étude

VUE D



VUE D



Localisation des points de vue

VUE E



VUE E



VUE E



VUE F



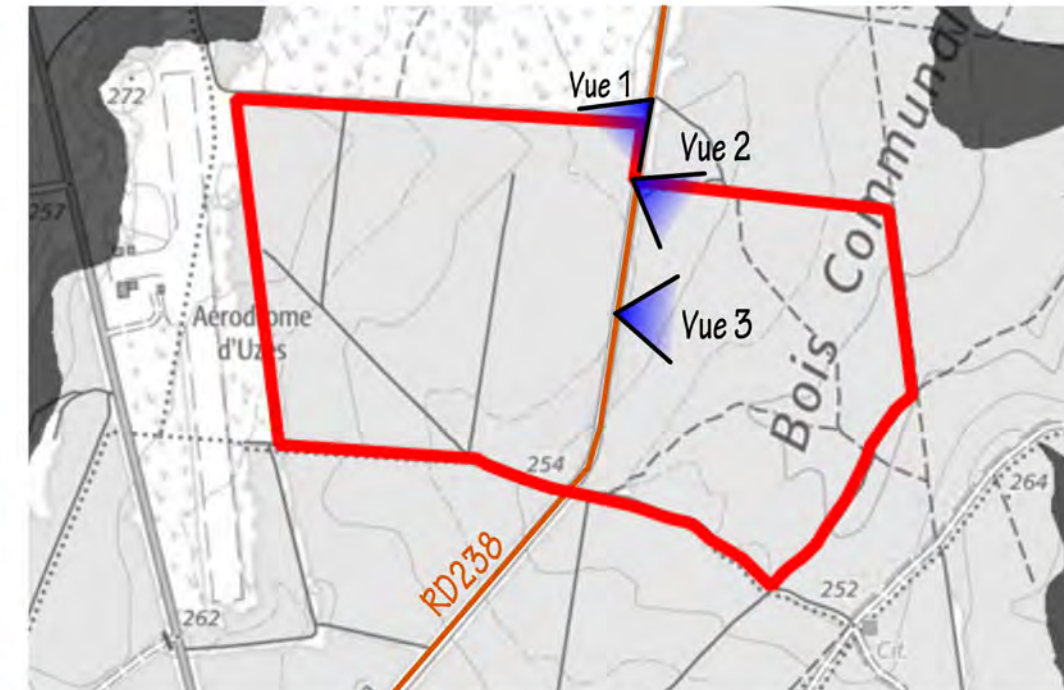
VUE F



VUE G



REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE - Perception immédiate



Localisation des points de vue

Points de vue 1 à 3 - Route Départementale 238

Ces différents points de vue sont situés le long de la RD238, menant à la Bruguière et traversant la zone d'étude. Il s'agit d'une route assez peu passante.

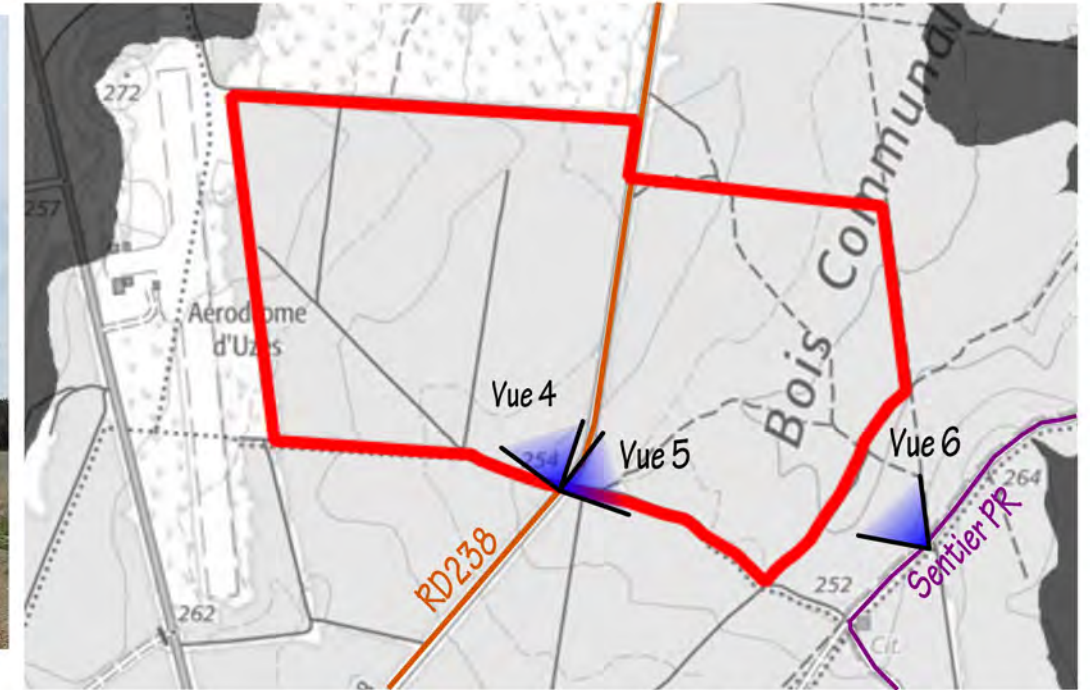
Les secteurs Est et Ouest du site d'étude sont directement perceptibles depuis la route. Les vues sont cependant, dans la grande majorité des cas, bloquées au premier plan par les nombreux boisements de la zone d'étude.

L'enjeu paysager lié à l'inter-visibilité est jugé modéré.

Les lignes rouges représentent une projection de la zone d'étude lorsqu'elle est perceptible. Les lignes rouges en pointillés représentent une projection de la zone d'étude lorsqu'elle est peu ou pas perceptible.



REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE - Perception immédiate



Localisation des points de vue



Points de vue 4 & 5 - Route Départementale 238

Ces deux points de vue sont situés le long de la RD238, au sud de la zone d'étude.

De la même façon qu'illustré par les points de vue précédents, les secteurs Est et Ouest du site d'étude sont directement perceptibles depuis la route. Les vues sont cependant bloquées au premier plan par les nombreux boisements de la zone d'étude.

L'enjeu paysager lié à l'inter-visibilité est jugé modéré.

Point de vue 6 - Sentier de randonnée

Plusieurs sentiers de randonnée traversent les boisements du secteur. Le plus proche se situe à environ 180 m à l'est de la zone d'étude. Il s'agit également d'une piste DFCI.

Les boisements denses encerclant la quasi-totalité de la zone d'étude masquent toute perception à distance du fait de la topographie plane du secteur. Aucun point de vue n'est possible à proximité du site, excepté depuis des lieux dégagés tels que la route qui traverse la zone.

L'enjeu paysager lié à l'inter-visibilité est nul.



REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE - Perception immédiate et moyenne



Point de vue 7 - Aérodrome d'Uzès

L'aérodrome d'Uzès se situe à proximité immédiate de la partie Ouest de la zone d'étude.

Le secteur Ouest du site d'étude est directement perceptible depuis l'aérodrome, notamment dans partie nord. En effet, des bosquets de chênes verts, situés entre le site et la piste de décollage, masquent partiellement les conifères plantés constituant la zone d'étude. Par ailleurs, les vues sont bloquées au premier plan par les boisements de la zone d'étude.

Une réflexion devra être menée quant à la gêne éventuelle liée à la réverbération des panneaux pour les pilotes. L'enjeu paysager lié à l'inter-visibilité est jugé modéré.



Point de vue 8 - RD 238

La route départementale RD 238 traverse la zone d'étude et mène à la Bruguière. Elle présente un point haut à 268 m NGF, à environ 1,5 km au nord du site.

Les arbres au premier plan masquent quasiment toute perception lointaine. Il est délicat de localiser précisément le site au milieu de l'ensemble de ces boisements, cependant s'il est visible, ce ne sera que très partiellement.

Par ailleurs, globalement, à part à proximité immédiate, la RD238 n'offre pas de réelle perception de la zone d'étude. Plus on se rapproche du site, plus les bordures découvertes par la route en sont visibles, cependant cela reste très partiel.

Depuis ce point de vue, l'enjeu paysager lié à l'inter-visibilité est très faible.

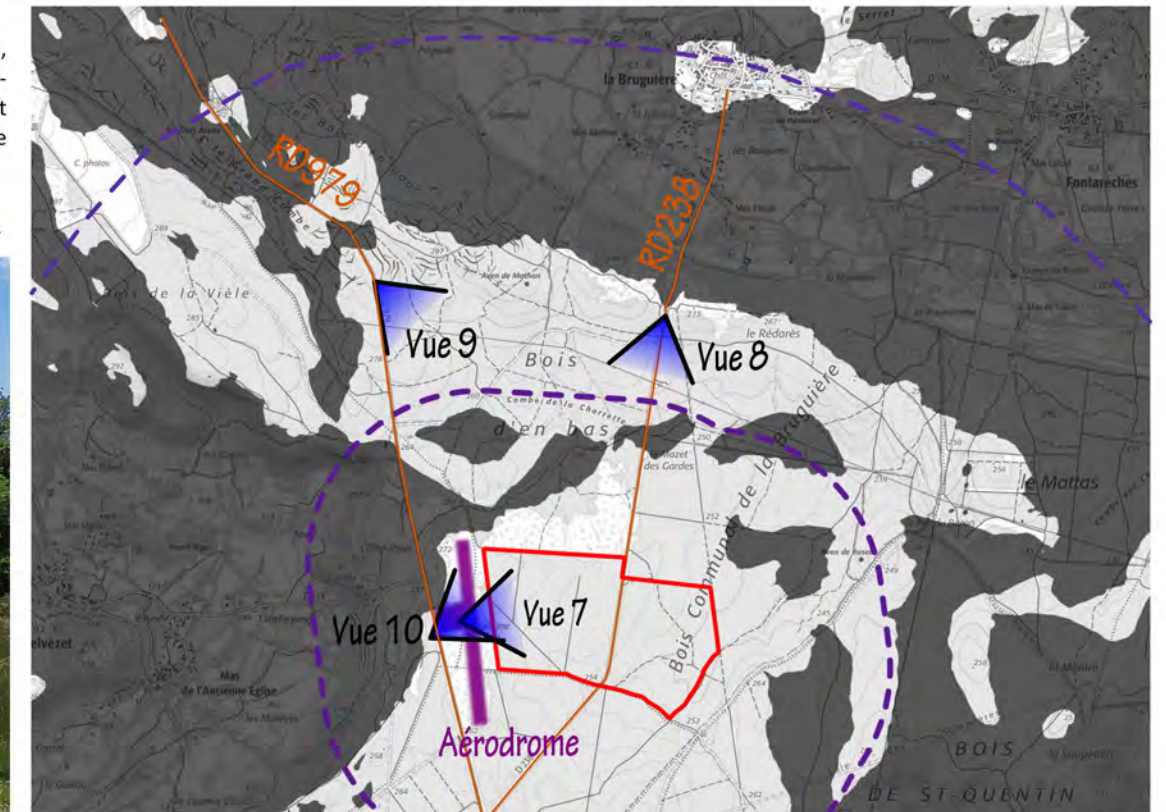
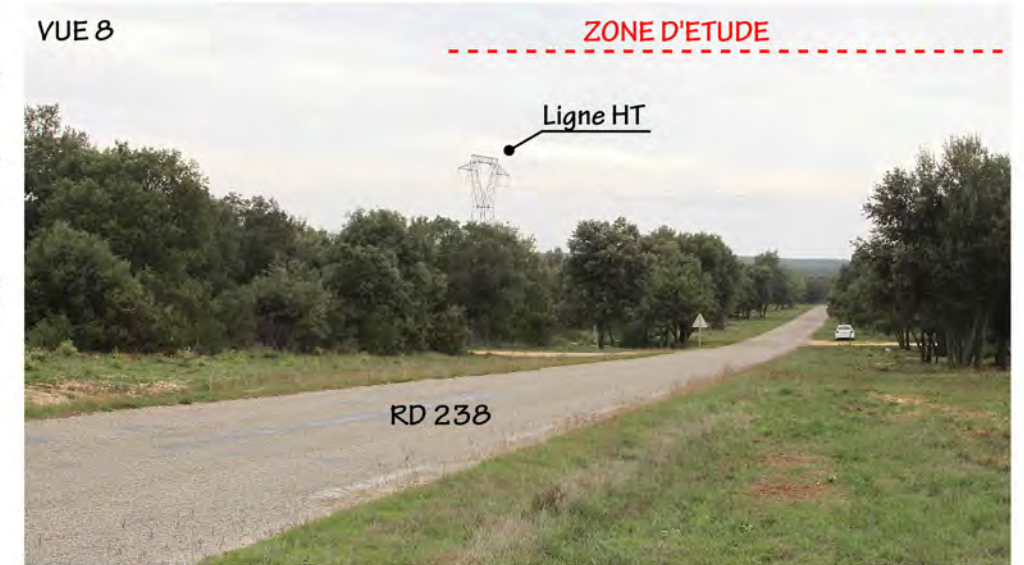


Point de vue 9 & 10 - RD 979

La route départementale RD 979, permettant de rejoindre la commune d'Uzès, est une route assez passante (entre 2 000 et 5 000 véhicules/jour). Au plus proche, elle se situe à 300 m à l'ouest de la zone d'étude.

Les boisements qui longent la route ne permettent pas de percevoir la zone d'étude, également depuis les secteurs surplombants comme illustré sur la photographie ci-contre (290 m NGF). En revanche, au niveau du sud de l'aérodrome, le dégagement visuel lié à la piste offre une perception, bien que fugace et partielle, sur la partie Ouest de la zone d'étude.

Les enjeux liés à l'inter-visibilité sont nuls pour le point de vue 9 et modéré pour le 10.



Localisation des points de vue

REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE - Perception moyenne et éloignée



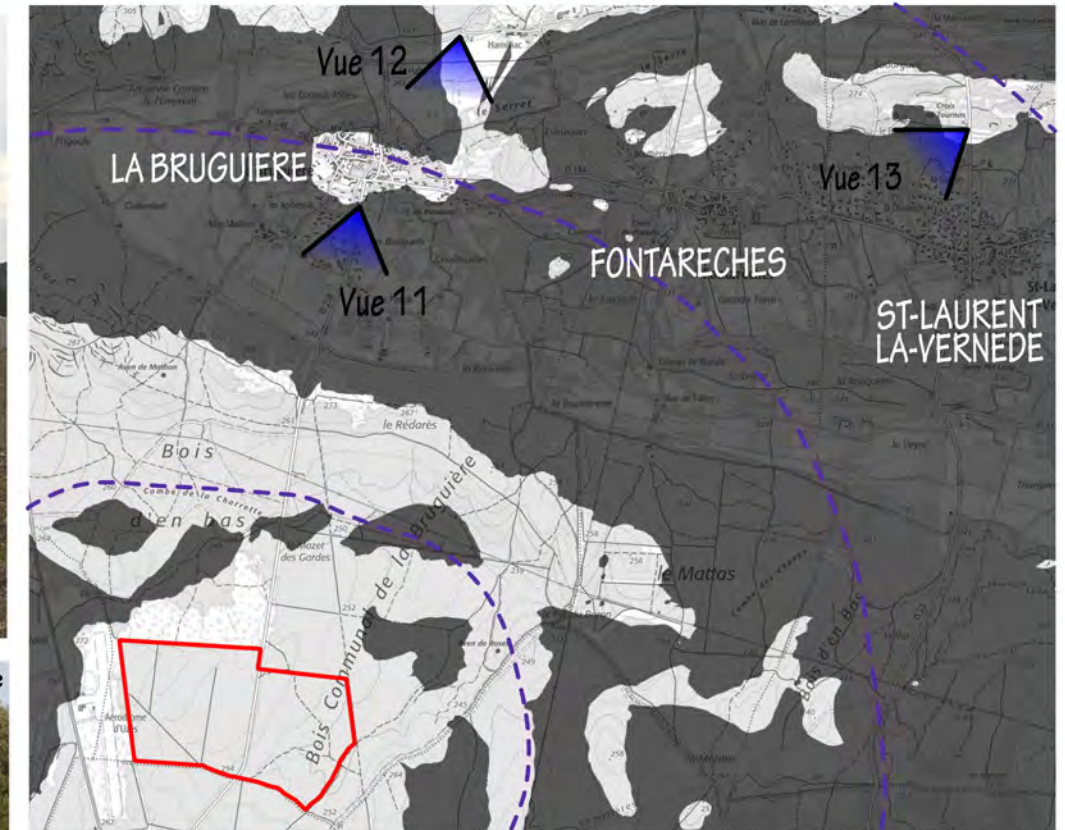
Point de vue 11 - La Bruguière

Le centre bourg de la Bruguière se situe à environ 3 km au nord de la zone d'étude. Ce village se situe sur une butte topographique culminant à environ 294 m NGF. Cependant, le coteau se situant au sud de la commune (point culminant local 288 m NGF) limite les perceptions vers le site d'étude. En témoigne la photographie ci-dessus, prise au sud du centre-bourg et qui souligne que les perceptions vers le sud s'arrêtent au coteau.

Aucun point de vue n'a pu être réalisé depuis le coeur de village, où l'habitat haut et resserré bloque immédiatement les vues. Cependant, étant donné que le coeur de village est perceptible depuis certains secteurs de la RD238 à proximité du site (photographie ci-contre), il est possible que certaines habitations puissent percevoir, depuis leurs étages, une partie de la zone d'étude. Ces éventuelles perceptions sont cependant très partielles, le caractère boisé du secteur ne permettant qu'une visibilité limitée à une fine bande. Une coupe paysagère a été réalisée depuis le village jusqu'au site, présentée à la suite du reportage photographique.

Depuis le coeur du village de la Bruguière, l'enjeu lié à l'inter-visibilité est faible. Depuis le point de vue 11, l'enjeu est nul.

Vue de la Bruguière depuis la RD238 à proximité du site



Localisation des points de vue



Point de vue 12 - Hameau de Hamilliac

Le point de vue 12 a été pris depuis le hameau de Hamilliac, au nord de la commune de la Bruguière, mais sur la commune de Fontarèches.

Les reliefs de la Bruguière et de Fontarèches bloquent les vues vers le sud. Depuis ce point de vue, l'enjeu paysager lié à l'inter-visibilité est nul.



Point de vue 13 - Saint-Laurent-la-Vernède

Les reliefs situés au sud des communes de Saint-Laurent-la-Vernède limitent les vues vers le sud. Le nord du coteau est visible, mais uniquement de façon rasante. Les perceptions se limitent au premier plan du coteau et ne s'étendent pas jusqu'à la zone d'étude.

Depuis ce point de vue, l'enjeu paysager lié à l'inter-visibilité est nul.

REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE - Perception éloignée

VUE 14



ZONE D'ETUDE

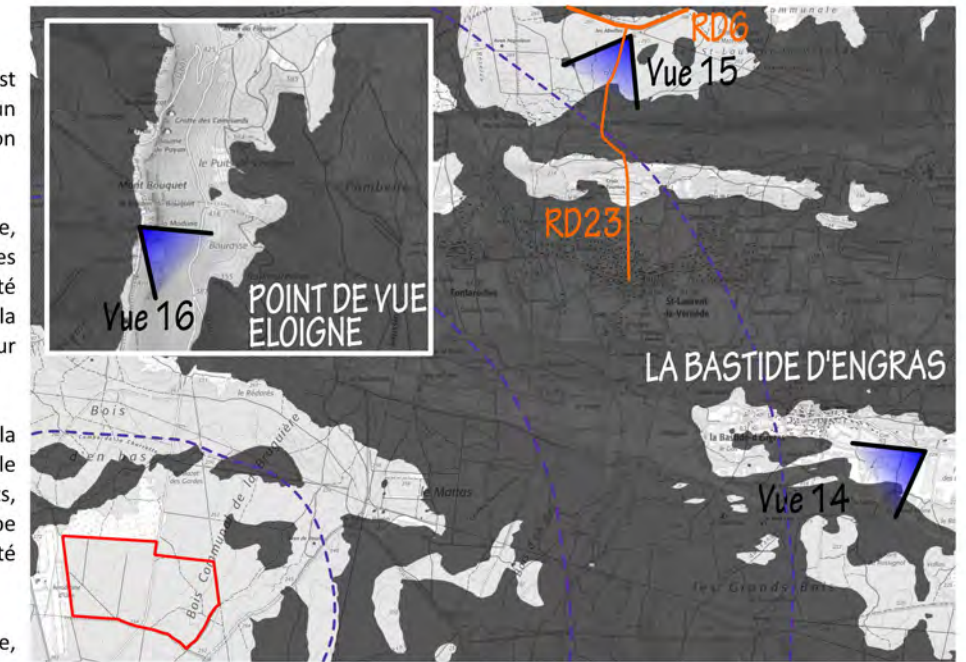
Point de vue 14 - La Bastide d'Engras

Le village de la Bastide d'Engras se situe à environ 5 km au nord-est de la zone d'étude. Il s'agit d'un site inscrit. Ce village se dresse sur un coteau orienté vers le sud, et culmine à environ 255 m NGF en son point le plus haut, au niveau du Château.

De la même façon que dans le village de la Bruguière, l'habitat dense, haut et resserré ne permet que peu de points de vue dégagés. Les habitations sont orientées vers le sud, et aucune visibilité n'a été trouvée en direction de l'ouest. La photographie ci-contre illustre la vue depuis l'est du village, trop bas topographiquement pour permettre une vue vers le site d'étude.

Le Château de la Bastide d'Engras, situé au point le plus haut de la commune, présente potentiellement des vues plus dégagées vers le sud-ouest. Cependant, avec la distance, les reliefs et les boisements, les perceptions éventuelles du site sont très partielles. Une coupe topographique a été réalisée afin d'étudier les enjeux de visibilité entre le site inscrit et la zone d'étude. L'enjeu a été jugé faible.

Depuis le point de vue ci-contre, situé sur un sentier de randonnée, l'enjeu paysager lié à l'inter-visibilité est nul.



Localisation des points de vue

VUE 15

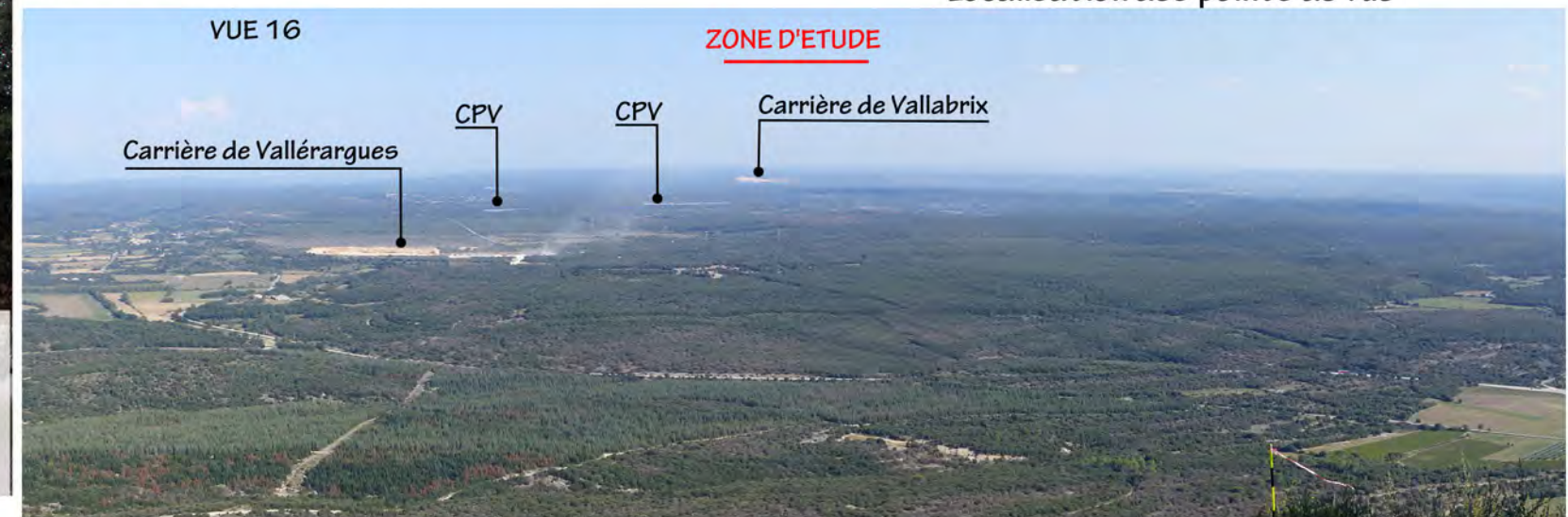


ZONE D'ETUDE

Point de vue 15- D23 et D6

Ce point de vue a été pris à la jonction entre la D23 et la D6, à environ 6 km au nord-est de la zone d'étude.

Aucune visibilité n'est possible depuis ce secteur. L'enjeu de visibilité est nul.



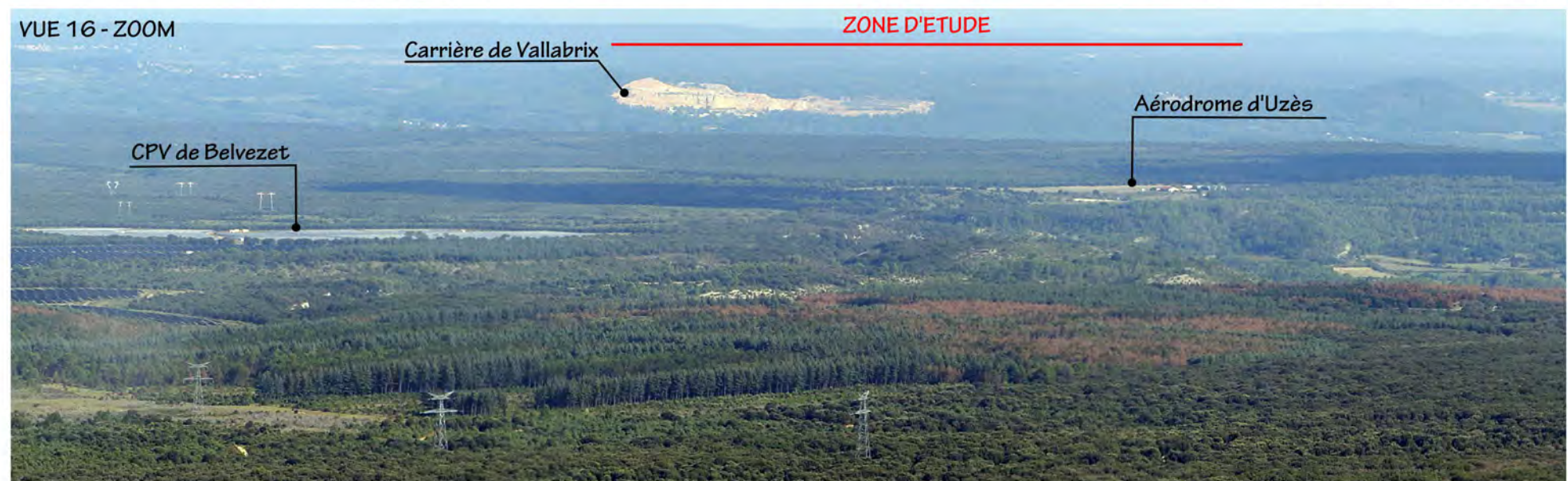
Point de vue 16- Mont Bouquet

Le Mont Bouquet est un vaste promontoire calcaire se terminant brusquement à l'est par une barre rocheuse verticale. Il se situe entre Alès et Bagnols-sur-Cèze et offre d'immenses panoramas qui s'ouvrent à l'est sur les garrigues d'Uzès et à l'ouest sur la plaine agricole d'Alès. Sa situation dominante sur le paysage est très appréciée des parapentistes qui bénéficient d'une rampe de lancement à son sommet, le Guidon du Bouquet, qui culmine à 629 m NGF. On y trouve également un chemin de randonnée, de nombreuses pistes d'escalades... Le Mont Bouquet est donc le siège de nombreuses activités natures.

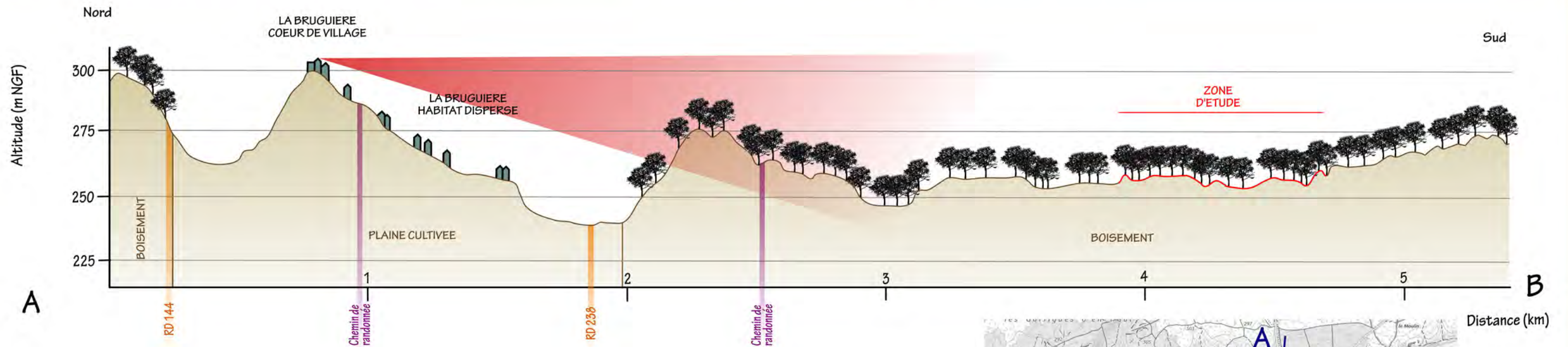
Ce point de vue est situé au sommet du Mont Bouquet. Une carrière marque très fortement le paysage, son front clair et la poussière émise par son exploitation se détachant très nettement du fond vert composé par la végétation. On constate également la présence d'une seconde carrière en arrière-plan, toujours très visible de par son front plus très clair. Les deuxièmes éléments très visibles sur ce panorama sont les centrales photovoltaïques qui forment une tâche gris clair-bleuté, facilement repérable dans le paysage de garrigues. La zone d'étude est ici visible entièrement. Cependant, l'effet d'éloignement (10 km) écrase les perspectives : la zone d'étude est perçue moins profonde qu'en réalité. De plus, les reliefs dessinés par la succession de coteaux sont, à cette distance, difficilement identifiables.

L'enjeu paysager lié à l'inter-visibilité est jugé modéré.

VUE 16 - ZOOM



COUPE PAYSAGERE - Axe nord/sud : Visibilité depuis La Bruguière



Cette coupe illustre la topographie et l'occupation de sols entre la commune de la Bruguière au nord et la zone d'étude au sud. Le coeur de village de La Bruguière se situe sur une butte culminant à 294 m NGF, la zone d'étude s'étend elle sur un plateau, et présente une topographie allant de 268 m NGF à 248 m NGF. Entre ces deux secteurs, le coteau du plateau culmine à 273 m NGF. Par ailleurs, le coeur du village de La Bruguière se situe à 3 km de la zone d'étude.

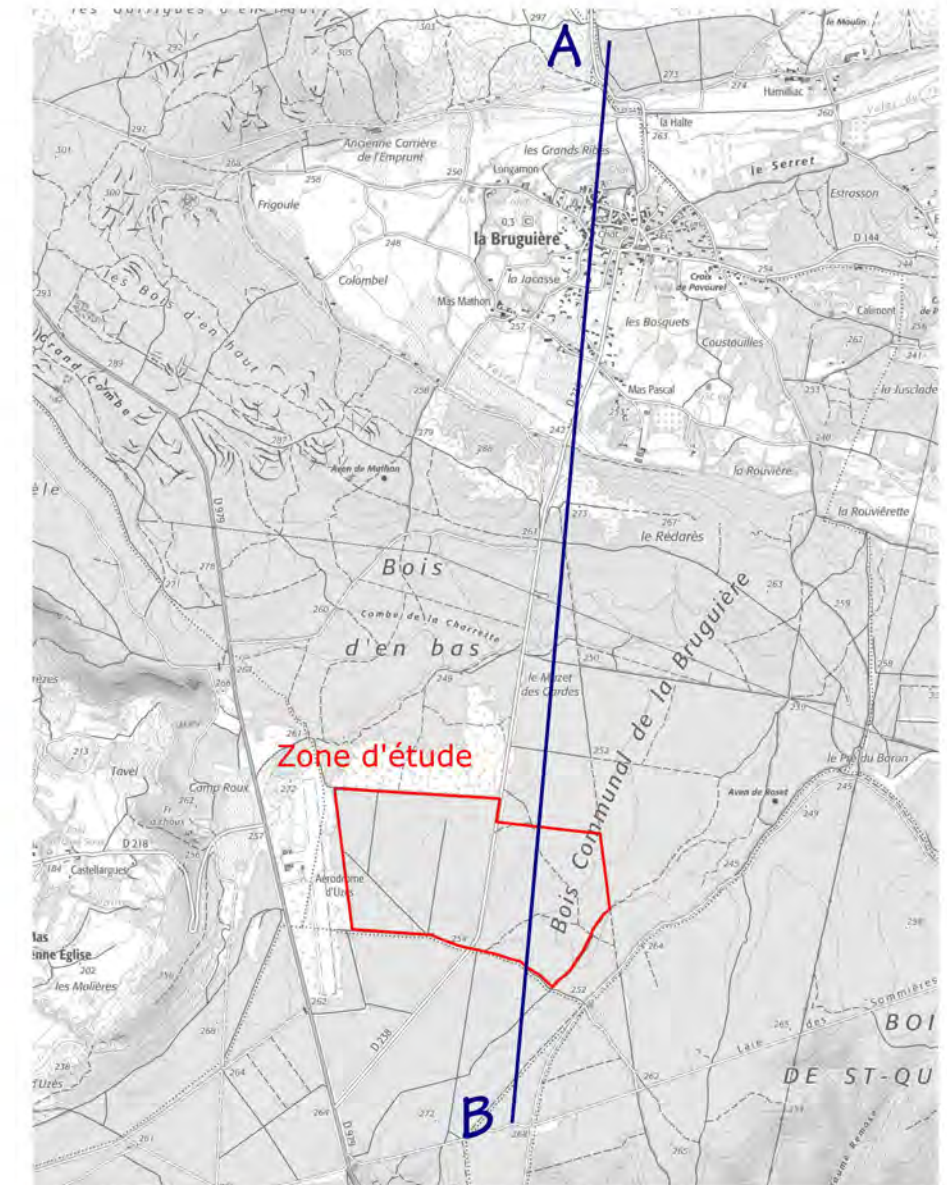
Depuis le village en lui-même et les rez-de-chaussée des habitations, les vues sont bloquées par l'habitat dense et haut du village. En revanche, il est fortement probable que la zone d'étude soit partiellement visible depuis les étages des habitations les plus hautes du village.

Au vu de la distance, de la faible différence topographique, de la présence du coteau et des boisements sur l'ensemble du plateau, la perception du site sera partielle, sous la forme d'une fine bande de part et d'autre de la départementale 238.

Ci-dessous une représentation issue de Google Earth de l'aspect des perceptions depuis les habitations les plus en hauteur du village.

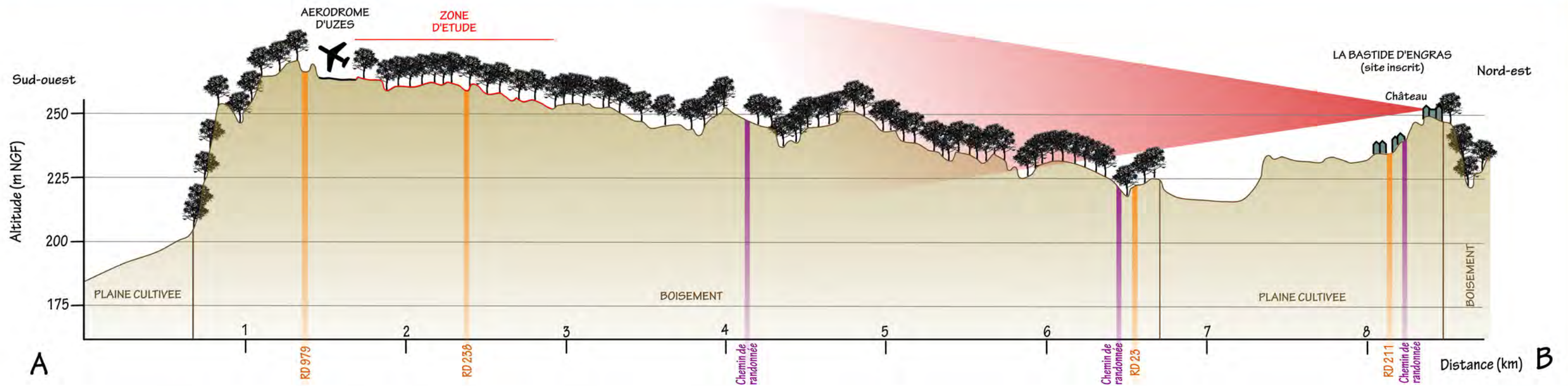


Visibilité de la zone d'étude depuis les habitations surplombant la plaine, figurée à partir de Google Earth



Localisation de la coupe

COUPE PAYSAGERE - Axe nord/sud : Visibilité depuis La Bastide d'Engras



Localisation de la coupe



Visibilité de la zone d'étude depuis les habitations surplombant la plaine, figurée à partir de Google Earth

Cette coupe illustre la topographie et l'occupation de sols entre la commune de la Bastide d'Engras au nord-est et la zone d'étude au sud-ouest. Le cœur de village de La Bastide d'Engras, site inscrit, se situe sur une butte culminant à 256 m NGF, la zone d'étude s'étend elle sur un plateau, et présente une topographie allant de 268 m NGF à 248 m NGF. Entre ces deux secteurs, le coteau du plateau culmine à 250 m NGF. Par ailleurs, le cœur du village de La Bastide se situe à 4,8 km de la zone d'étude.

De la même façon que depuis la Bruguière, depuis le village en lui-même et les rez-de-chaussée des habitations, les vues sont bloquées par l'habitat dense et haut du village. En revanche, il est possible que la zone d'étude soit partiellement visible depuis les étages des habitations les plus hautes du village, ainsi que du Château. Le Château est susceptible de présenter un large panorama depuis ses tours, les habitations quant à elles sont orientées vers le sud, ce qui limite leur perception en direction de l'ouest.

Au vu de la distance, de la faible différence topographique, de la présence du coteau et des boisements sur l'ensemble du plateau, la perception du site sera très partielle, sous la forme d'une fine bande.

Ci-dessus une représentation issue de Google Earth de l'aspect des perceptions depuis les habitations les plus en hauteur du village.